

**AVIS APPEL A CANDIDATURE  
ATTRACTIONS FORAINES  
FETE DU 14 JUILLET 2018 SUR LA PLACE DU TAMPINET**

**1- Objet de la consultation :**

Cette consultation a pour objet de sélectionner le candidat qui se verra attribuer un emplacement relevant du domaine public situé sur la place du Tampinet en vue du déroulement de la fête foraine du 14 juillet 2018.

**2- Durée prévisionnelle de l'occupation :** installation du 11/07/18 au 15/07/18 inclus, exploitation du 13/07/18 au 15/07/18 inclus.

**3- Conditions de la consultation**

Dans le cadre de l'espace de la place du Tampinet, les forains seront positionnés sur des emplacements prévus pour une organisation optimale des conditions de circulation du public.

L'exploitant est soumis au régime de l'occupation du domaine public : paiement d'une redevance de 0.35 €/m<sup>2</sup>/jour et exploitation à ses risques exclusifs et à une visite de contrôle des installations.

**4- Présentation et remise des candidatures**

Les candidats doivent produire un dossier complet comprenant :

- une demande écrite d'emplacement faisant apparaître la description de l'attraction et sa surface,
- un extrait de Kbis ou enregistrement à la chambre des métiers,
- une attestation d'assurance en responsabilité civile,
- une attestation de contrôle technique de sécurité de l'installation,
- un certificat attestant du respect des obligations sociales à jour.

**Le dossier, comprenant toutes les pièces réclamées, sera adressé à :**

Mme le Maire de la commune de Digne-les-Bains  
Service des affaires générales, des affaires juridiques et de la police municipale,  
Place Général de Gaulle  
04000 DIGNE LES BAINS

**AVANT LE 15 MARS 2018 12 H DERNIER DELAI**

**Les plis qui parviendront au-delà de ce délai seront rejetés.**

5- Jugement des candidatures comportant l'examen des pièces du dossier et en fonction de la nature de l'attraction de l'expérience professionnelle du pétitionnaire et de la surface occupée en vue de proposer au public la plus grande variété d'animations.

6- Cet avis sera transmis gratuitement aux personnes intéressées sur demande auprès du service des affaires générales, des affaires juridiques et de la police municipale.